

# CDQ SUD/EST

## COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU JEUDI 16/01/2025 A 18H30

**Présents :** Gérard REYNAUD, Ousmane BARRY, Michel PALKOVICS, Nicole GRAZIANI, Elodie LARRAUFFIE, Marc LAUPIES, Tahar ABDEL MOUMENE, Brigitte LENOBLE-CORREARD, François BARATIN, Karine RIVET, Joseph Aimé DIENDERE, Guy VALARCHER, Olivier MARTIN

Pour donner suite au Conseil précédent, le Conseil de Quartier avait adressé une lettre à M. DOUCET, qui a été suivie en novembre d'une rencontre des représentants des habitants accompagnés des animateurs conseil de quartier auprès de Mr CHIHI, avec remise de photos et vidéos ; un compte-rendu lui a été adressé, une nouvelle rencontre de suivi est prévue sous 3 mois. La position de la ville bouge quant aux caméras, l'une a été acceptée et posée secteur BELLECOMBE, mais pas secteur MASSENA.

Au Conseil municipal de décembre, le Maire du 6<sup>ème</sup> a porté son attention sur ce point ainsi que sur le problème engendré par les livreurs UBER (livraisons tardives, occupation du square Légion d'honneur, par les livreurs qui par leur nombre et présence empêchent les riverains de profiter du lieu). M. CHIHI a bien relevé.

Secteur Bellecombe, le projet immobilier prévu par EIFFAGE est annoncé avec un changement de destination du bâtiment. Dans la proximité, les habitants riverains du bâtiment se plaignent d'être envahis d'intrus, probablement lié à un trafic de drogues, plus encore les vendredis après-midi ; ils le relient expressément à l'installation de la brigade installée sur le TONKIN, BELLECOMBE est juste un peu plus loin...

On en profite pour rappeler les coordonnées de la police municipale : 04 72 10 39 00, 79 rue Cuvier, jusqu'à 21H ou 04 72 83 04 81. Le 17 pour la police nationale.

### **SERRES-LIVRES**

Square Descours et rue Viricel, réinstallés ont été vandalisés, problème de vérin disparu à Viricel et dégradation plus importante à Descours où les arbres nouvellement plantés ont également été arrachés. Il est prévu le déplacement de la serre vers l'allée des anciennes blanchisseries des HCL . La dernière serre, prévue place Quinet, est prête à être installée. Une 5<sup>ème</sup> serait envisagée, surbaissée pour contenir de la littérature enfantine.

### **APICQ (Appel à projets et initiatives des Conseils de quartier)**

La commission Patrimoine en a déposé un pour la création d'un fascicule de divers lieux de l'arrondissement avant/après.

Une opération de sensibilisation propreté quant aux déjections canines est également prévue avec pose de banderoles sur les lieux concernés, entre mai et octobre.

### **BUPA**

Le BUPA nous permet d'évoquer un fort endettement de la ville et le surcout de certains projets. La priorité des projets concernent les usagers du vélo au détriment des habitants non-cyclistes. Il faut

consulter les projets sur la plateforme OYE, déposés jusqu'au 7 décembre, sur lesquels il faudra se prononcer après le 5 mai ;

La procédure de consultation a été détaillée par notre animateur à la réunion du groupe projet du 5 décembre (prochaine réunion : mardi 16 AVRIL 16H).

➔ Rechercher OYE LYON sur GOOGLE, puis PLATEFORME DE PARTICIPATION

Ouvrir, aller sur budget participatif, descendre jusqu'au bas de la page : tout voir ; 1149 propositions; filtre pour voir 6<sup>ème</sup> arrondissement, où se trouvent 58 propositions, dont la nôtre, soutenue également par le CIL qui en propose aussi une.

Pour ajouter un commentaire, il est nécessaire de créer un compte, idem pour voter le moment venu ; chaque adresse ainsi créée obtient 3 voix, pour cet arrondissement ou un autre, vote ouvert du 5 mai au 15 juin.

Avec l'adjoint au commerce Hervé BRUN, est envisagé un projet de marché du soir, qui avait été initialement écarté par la municipalité, un courrier sera adressé à l'adjointe responsable. Le lieu envisagé doit posséder accès à l'eau l'électricité et toilettes.

Notre Président termine en parlant d'une controverse au sujet de la rue BUGEAUD dont un groupe voudrait voir le nom changer, jugeant ce personnage persona non grata ; les participants répondent en disant que l'avis des 128 habitants doit être requis, car ce sera lourd de conséquences pour eux en termes de réenregistrement de leurs documents, obligatoire et pas gratuit s'ils veulent éviter les désagréments : factures, contraventions qui n'arrivent pas, avec les ennuis qui s'ensuivent; ils notent que ce projet n'est pas parti d'eux mais d'éléments extérieurs au quartier, la moindre des choses est de demander l'avis des personnes concernées. Dossier à suivre dans les prochaines semaines.

**Prochaine réunion Jeudi 20 mars à 18h30**

*Pour rappel coordonnées du point conseil pour signaler toute anomalie :*

- **Point conseil Mairie** : 04 72 83 15 38 - gu.mairie6@mairie-lyon.fr : pour signaler anomalies sur voie publique, dépôts sauvages, véhicules mal stationnés, etc...